



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service Environnement
Unité Milieux naturels et
Biodiversité

Mâcon, le 25/06/2018

affaire suivie par :
Stéphane Guinot

Tél. : 03 85 21 86 41

Fax : 03 85 38 01 55

ddt-env-mnb@saone-et-loire.gouv.fr

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC EXPRIMEES
suite à la consultation organisée du 26 mai au 18 juin 2018 inclus
(en application de l'article L 120-1 du code de l'environnement)

***Projet d'arrêté préfectoral fixant les secteurs où la présence de
la loutre d'Europe et du castor d'Eurasie
est avérée dans le département de la Saône-et-Loire***

Le projet d'arrêté préfectoral fixant les secteurs où la présence de la loutre d'Europe et du castor d'Eurasie est avérée dans le département de la Saône et Loire et interdisant l'usage des pièges de catégorie 2 et 5 sur ces mêmes secteurs n'a fait l'objet d'aucune observation.

le chef du service Environnement,
Marc Ezerzer